

Plateforme d'insertion professionnelle Femmes victimes de violences

**CAHIER DES CHARGES
ACCOMPAGNEMENT
2011**

Maison de l'Emploi de la Métropole Nantaise
46 boulevard Jean Moulin – 44100 NANTES
☎ 02.40.85.66.66 – Fax : 02.40.58.64.67

CONTEXTE

Face à l'accroissement du nombre de femmes victimes de violence, la Ville de Nantes, sous l'impulsion de la Déléguée ministérielle aux droits des femmes, a engagé en 2002 une expérimentation dont la mise en œuvre a été confiée au Plan Local pour l'Emploi. Cette expérimentation vise à inscrire les femmes dans une dynamique d'insertion professionnelle en complément du soutien apporté sur le plan psychologique et du règlement de leur problème d'hébergement. Depuis 2006 et compte tenu de la plus value de l'action, le dispositif expérimental a été transféré à la Maison de l'emploi de la métropole nantaise et la mise en place d'une plateforme donne l'opportunité aux femmes victimes de violences d'identifier leurs freins et de les dépasser dans l'objectif d'une insertion professionnelle et d'un maintien dans l'emploi

OBJECTIFS

Mise en œuvre d'un accompagnement renforcé et individualisé des femmes victimes de violences afin de favoriser leur retour à l'emploi ou à la formation qualifiante.

Ce soutien doit leur permettre de :

- reprendre confiance en soi
- se revaloriser
- élaborer un projet professionnel
- accéder à leur autonomie par l'accès à l'emploi

ACTIONS

Accompagnement

☞ Mise en place d'un accueil prenant en compte la problématique spécifique de ces femmes (freins à l'emploi cumulés et fragilité psychologique)

☞ Proposition et mise en œuvre, d'un accompagnement personnalisé dans le cadre d'un parcours

☞ Orientation des publics, lors du déroulement du parcours vers des actions d'insertion ou de formation adaptées à leurs besoins

☞ Mise en relation des publics avec des offres d'emploi en milieu ordinaire et suivi sur les 6 premiers mois du contrat afin de consolider le maintien dans l'emploi

☞ Analyse du portefeuille de suivi du public.

☞ Saisie des informations concernant le participant et son parcours dans une base de données..

Développement du partenariat

- ☞ Développement de collaboration avec des acteurs tels que les foyers d'hébergement, les travailleurs sociaux, les structures d'insertion, les centres de formation, les professionnels de l'emploi et en particulier les professionnels présents au sein de la Maison de l'Emploi.
- ☞ Co animation du groupe d'appui réunissant les partenaires de l'action.

Participation à l'action de sensibilisation des professionnels

- ☞ Co animation des sessions de sensibilisation des professionnels intervenant dans le champ du social ou de l'insertion professionnelle afin d'améliorer le repérage, la prise en charge et à l'orientation des femmes victimes de violence.

Mise en place d'actions spécifiques

- ☞ des ateliers complémentaires à l'accompagnement individuel doivent être proposés aux femmes pour développer la confiance en soi et revaloriser leur image

MOYENS HUMAINS

L'accompagnement du public et la coordination du dispositif est assuré par un(e) professionnel(le) de l'emploi et de l'insertion

PUBLIC VISE

Les femmes accompagnées par ce dispositif sont domiciliées dans l'une des 24 communes membres de la Communauté urbaine de Nantes.

INDICATEURS

- 80 participantes accompagnées sur l'année
- Nombre de projets mis en œuvre
- Nombre de participantes sur chaque action

CALENDRIER

Du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011